

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 8 juin 2017

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 1.2.2, 5.1, 5.2, 5.3, 7.1, 7.2, 3.1, 4.1, 6.1

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h30.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT (à partir du 6.1), M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 6.1), Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE (à partir du 6.1), M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER (à partir du 6.1), M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 6.1), M. Marcel FELT (à partir du 1.1.2), M. Daniel HUOT (à partir du 6.1), M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON (à partir du 6.1), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF (à partir du 6.1)

Etaient absents : Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal ROUTHIER

Secrétaire de séance : Mme Martine DONEY

Procurations de vote :

Mandants : Y. DELARUE (à partir du 6.1), A. POULIN, K. ROCHDI

Mandataires : J. KRIEGER (à partir du 6.1), F. PRESSE, R. STEPOURJINE

**Fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » -
Attribution de subventions à la Maison de l'environnement de
Franche-Comté et à l'association RéciDev**

Rapporteur : François LOPEZ, Vice-Président

Commission : Développement durable

Inscription budgétaire	
BP 2017 et PPIF 2017-2021	Montant prévu au BP 2017 : 14 000 €
« Actions de sensibilisation à l'environnement »	Montant de l'opération : 2 123 €

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer l'attribution d'une subvention au titre du fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » :

- à la Maison de l'environnement de Franche-Comté, pour l'organisation de son programme d'activités éco-citoyennes 2017, d'un montant de 720 €,
- à l'association RéCiDev, pour l'organisation de la campagne AlimenTerre 2017, d'un montant de 1 403 €.

I. Programme d'activités éco-citoyennes 2017 de la Maison de l'environnement de Franche-Comté

A/ La Maison de l'environnement de Franche-Comté

La Maison de l'Environnement de Franche-Comté (MEFC), présidée par Monsieur Jean-Marie Valdenaire, abrite 13 associations œuvrant dans un but commun : la préservation et la protection de l'environnement.

Ce rapprochement géographique concrétise la volonté d'un travail en commun d'informer, de sensibiliser le public et de conseiller les pouvoirs publics dans les domaines propres aux associations membres.

Les associations hébergées par la MEFC sont précisées ci-après, réparties autour de 3 plateaux :

- Protection du patrimoine naturel :
 - Conservatoire botanique national de Franche-Comté – observatoire régional des invertébrés,
 - Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté,
 - Ligue pour la protection des oiseaux de Franche-Comté, Pôle-relais tourbières,
 - Plan national d'actions chiroptères,
 - Plateau du patrimoine naturel de la maison de l'environnement de Franche-Comté,
- Education à l'environnement :
 - Plateforme franc-comtoise d'éducation à l'environnement pour un développement durable,
 - Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement,
- Participation au débat public :
 - AJENA - Energie et environnement de Franche-Comté,
 - Collectif Saône et Doubs Vivants/Sundgau Vivant,
 - France nature environnement – Franche-Comté,
 - France nature environnement – Doubs.

Chaque année, la MEFC met en place un programme d'animations.

B/ Bilan de l'édition 2016

Les activités éco-citoyennes se sont déroulées de février à décembre. Animées par des membres de la MEFC et des partenaires extérieurs, elles ont connu un beau succès :

- Ateliers éco-citoyens : 13 rendez-vous ont été organisés, à destination du grand public (enfants et adultes) :
 - « Contre les toxiques, fabriquons nos produits ménagers écologiques » : 18 participants ; animé par l'association Trivial compost,
 - « Fabriquons des cosmétiques maison » : 25 participants ; CPIE du Haut-Doubs,
 - « Le cuiseur solaire parabolique en récup' » : 15 participants, Association TRI,
 - « Street Art, couleurs nature » : 7 participants, Maison de la nature de Brussey,
 - « Les plantes pour préparer l'hiver » : 20 participants, CPIE du Haut-Doubs,
 - « Découvrir et accueillir les papillons dans son jardin » : 6 participants, France nature environnement Doubs,
 - « L'huile de palme, une catastrophe écologique et sanitaire » : 17 participants, France nature environnement Doubs,
 - « Ondes magnétiques, dangereuses pour la santé ? » : 31 participants, France nature environnement Doubs,
 - « Fabriquons un capteur de rêves » : 19 participants, France nature environnement Doubs,
 - « Bien préparer son sol pour l'hiver » : 19 participants, France nature environnement Doubs,
 - « Un gîte pour le hérisson » : 20 participants, LPO,
 - « Aménager une mare chez soi » : 19 participants, LPO,
 - « Oiseaux des mangeoires » : 20 participants, LPO,
- Mercredis des enfants : 8 animations ont eu lieu :
 - « Le jardin » : 21 participants, animé par le CPIE du Haut-Doubs,
 - « Mais où est passée la nature ? » : 16 participants, France nature environnement Doubs,
 - « A la recherche des papillons » : 21 participants, France nature environnement Doubs,
 - « La vie dans ma ville en hiver » : 13 participants, association Pic et perches,
 - « La nature jusqu'au bout des doigts » : 15 participants, association Pic et perches,
 - « Musicien en herbe » : 25 participants, LPO,
 - « Hérisson et compagnie » : 22 participants, LPO,
 - « Vie en eau douce » : 24 participants, LPO,

Le montant des animations 2016 s'élève à 27 310,14 €.

Pour ces actions, le Grand Besançon a apporté son soutien à hauteur de 600 € pour la réalisation du programme d'animations éco-citoyennes.

C/ Présentation du programme 2017

La MEFC poursuit, en 2017, le travail engagé les années précédentes auprès du jeune public et des adultes.

Pour cette nouvelle édition, organisée autour de 2 temps forts, les thèmes retenus sont précisés ci-après :

- ateliers éco-citoyens :
 - « Bien préparer son sol pour le printemps »,
 - « Pris la main dans le sac de tourbe »,
 - « Do it yourself cosmétiques »,
 - « Les mille et un usages des menthes »,
 - « Le bio label »,
 - « Une haie champêtre chez soi »,
 - « Eloge du tas de bois »,
 - « Les mystères de la nuit »,
 - « Réduire le gaspillage alimentaire »,
 - « Opération Hulotte »,

- mercredis des enfants :
 - « A la découverte des habitants des tourbières de Franche-Comté »,
 - « Peinture et pâte à modeler : créons au naturel »,
 - « Disséminez, c'est gagné ! »,
 - « Au théâtre de la nature »,
 - « Vieille branche et sa petite faune »,
 - « Le bruit de la nuit »,
 - « Clichés nature »,
 - « Chouette, un hibou ! ».

Pour chaque animation, il s'agit d'apporter les éléments de connaissance, de reconnaissance, de compréhension au public concerné pour une prise de conscience et l'engagement d'actions, chacun à son niveau.

Les ateliers se déroulent entre apports théoriques, expérimentations et visites.

La mise en œuvre du programme est prise en charge par la MEFC, les animations sont assurées par les partenaires habituels, identifiés lors de l'opération 2016.

L'information et la communication se font par l'intermédiaire de plusieurs médias :

- une newsletter mensuelle,
- un flyer distribué dans 50 points du Grand Besançon,
- le site internet de la MEFC,
- des communiqués de presse dans les principaux médias locaux,
- le programme d'activités du Jardin botanique.

D/ Plan prévisionnel de financement

DEPENSES (en € ht)		RECETTES (en €)	
Communication	1 100	Autofinancement	2 600
Prestations associations	5 600	Bénévolat valorisé	2 700
Achat de fournitures	1 516	Subventions sollicitées	
Salaires et charges	18 548	Région	18 070
Frais de déplacements	150	DREAL	1 600
		Aide à l'emploi CAE	744
		Aide à l'empli Embauche PME	200
		Grand Besançon ⁽¹⁾	1 000
TOTAL DEPENSES	26 914	TOTAL RECETTES	26 914

⁽¹⁾ Pour cette action, la MEFC sollicite une aide financière de 1 000 € auprès du Grand Besançon.

E/ Proposition

Le projet présenté par la MEFC répond aux critères d'éligibilité arrêtés dans le fonds « Actions de sensibilisation au développement durable ».

Le calcul de la subvention, basé sur le reste à charge des dépenses, est défini dans les termes suivants :

Subvention CAGB			
Dépenses totales	Assiette éligible (reste à charge)	Taux appliqué	Total
26 914 €	3 600 €	20 %	720 €
TOTAL Subvention CAGB			720 €

Dans ce contexte, il est proposé d'accompagner la MEFC et de lui attribuer une subvention de 720 €.

Conformément à l'article 5 du règlement du fonds, ce montant constitue un plafond et sera ajusté au vu de l'état récapitulatif des dépenses effectuées et des subventions perçues.

II. Campagne AlimenTerre 2017

A/ L'association RéCiDev

Créée en 1996, RéCiDev (réseau citoyenneté développement) est un collectif d'associations qui « informe, éduque, mobilise les citoyens sur l'accès aux droits fondamentaux, l'équité, la promotion de l'interculturalité et la lutte contre les préjugés et discriminations partout dans le monde ».

L'association, présidée par Monsieur Patrice Bernard, a une vocation régionale.

B/ La campagne AlimenTerre

1. Nature et objectifs de l'opération

AlimenTerre est une campagne nationale initiée en 2000 par le comité français de solidarité internationale (CFSI) et destinée à sensibiliser le grand public sur les causes de la faim dans le monde et les questions d'échanges mondiaux de denrées alimentaires.

Les objectifs fondamentaux de la campagne AlimenTerre sont les suivants :

- informer sur la situation mondiale (paradoxes et causes de la faim dans le monde) et sur l'enjeu de nourrir le monde de demain,
- faire valoir le droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire,
- faire prendre conscience de la nécessité de soutenir une agriculture familiale, viable et durable au Nord comme au Sud,
- sensibiliser chacun à sa responsabilité de citoyen et sa possibilité d'agir par ses choix de consommation,
- mobiliser tous les acteurs et relais du territoire (écoles, associations, producteurs),
- faire connaître les productions locales, faciliter le lien direct entre le producteur et le consommateur, et favoriser le développement de circuits courts,
- promouvoir l'agriculture biologique.

Cette campagne est pilotée en Franche-Comté par un collectif composé de :

- RéCiDev (coordinateur),
- les associations :
 - Agriculteurs français et développement international (AFDI-BFC),
 - BorPlaCal (promotion et développement du bord du plateau calcaire – 70),
 - les Créatures (promotion de la consommation responsable – 90),
 - la Confédération paysanne,
 - Interbio Franche-Comté,
 - les Jardins de Cocagne,
 - la Maison de l'environnement de Franche-Comté (plateau débat public),
- Biocoop la Canopée.

Elle se déroule tout au long de l'année.

Depuis 2006, le Grand Besançon soutient RéCidev pour l'organisation de la campagne AlimenTerre.

2. Bilan de l'édition 2016

Comme chaque année, le public nombreux a pu apprécier les différentes animations mises en place par l'association RéCiDev et ses partenaires :

- le marché alimentaire et solidaire s'est tenu le 15 octobre à Besançon. 17 exposants franc-comtois (maraichers et producteurs bio, des associations du commerce équitable et de la solidarité internationale, artisans locaux) ont accueilli près de 1 800 visiteurs. De nombreuses animations sont venues compléter ce marché : expositions sur les causes de la faim dans le monde, atelier « lutte contre le gaspillage » animé par le SYBERT, jeux, animations autour de la Bisontine ...
- le festival du film AlimenTerre : de nombreuses projections-débats, notamment dans les lycées, permettent chaque année aux visiteurs de mieux comprendre les contraintes agricoles dans divers pays du monde.

Certaines actions se sont déroulées sur le territoire du Grand Besançon, plus précisément à Besançon et à Dannemarie-sur-Crète.

En 2016, le Grand Besançon est intervenu à hauteur de 1 180 € pour accompagner le projet de RéCiDev.

3. Présentation de la campagne 2017

En 2017, la campagne poursuit les actions engagées au cours des éditions précédentes.

Elle s'articule autour :

- du festival de films AlimenTerre qui a pour objectif de sensibiliser le grand public et les scolaires sur les choix de consommation. Organisé sous la forme de projections-débats, il aura lieu du 15 octobre au 30 novembre,
- du marché festif et solidaire qui met à l'honneur les circuits courts, les produits bio : il a lieu chaque année à Besançon. Cette année, une 2^e date est recherchée pour une organisation sur le territoire de la Bourgogne,
- des animations et actions de sensibilisation dans le cadre d'événements particuliers fêtes paysannes, festivals, forum, ...),
- et des interventions en milieu scolaire, principalement dans les lycées agricoles.

Plan prévisionnel de financement

DEPENSES (en € ht)		RECETTES (en €)	
Salaires et charges	23 518	Autofinancement	5 013
Logistique (locations de matériel, véhicules, de salles, acheminement de matériel,...)	7 800	Bénévolat valorisé	6 000
Achat de fournitures (inauguration)	950	Subventions sollicitées ⁽¹⁾	
Communication	900	Ville de Besançon	2 000
Animations marché (prestations)	1 000	CFSI	5 700
Frais de diffusion de films	2 700	Département 25	1 000
Frais de déplacements	2 500	Département 39	2 000
Animations (cachets artistes)	300	Région Bourgogne-Franche-Comté	12 000
Assurances	50	DREAL	3 000
Redevance Mairie	120	FDVA	500
Electricité, OM, frais postaux, frais administratifs	3 125	Grand Besançon ⁽²⁾	2 000
Gardiennage	350	Prestations en nature ⁽³⁾	
		Ville de Besançon	3 000
		Grand Besançon	300
		Autre recette	
		Droit de diffusion Films AlimenTerre	800
TOTAL DEPENSES	43 313	TOTAL RECETTES	43 313

⁽¹⁾ CFSI=Comité français pour la solidarité internationale ; DREAL=Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Franche-Comté ; FDVA=Fonds du développement de la vie associative.

⁽²⁾ Pour cette action, RéCiDev sollicite une aide financière de 2 000 € auprès du Grand Besançon.

⁽³⁾ Prestations en nature :

- Ville de Besançon : électricité (installation de bornes et consommation), eau (installation de robinets, installation d'un point d'évacuation, consommation), prêt de matériel (chaises, tables, bancs, grilles, barrières), enlèvement des bancs square Granvelle, mise à disposition et retrait de poubelles, impression de calicots/flyers, mise à disposition et manutention pour châlets.
- Grand Besançon : prêt de vitabris.

C/ Proposition

Le projet présenté par l'association RéCiDev répond aux critères d'éligibilité arrêtés dans le fonds « Actions de sensibilisation au développement durable ».

Le calcul de la subvention, basé sur le reste à charge des dépenses, est défini dans les termes suivants :

Subvention CAGB			
Dépenses totales	Assiette éligible (reste à charge)	Taux appliqué	Total
43 313 €	7 013 €	20 %	1 402, 60 €
TOTAL Subvention CAGB (arrondie)			1 403 €

Dans ce contexte, il est proposé d'accompagner l'association RéCiDev et de lui attribuer une subvention de 1 403 €.

Conformément à l'article 5 du règlement du fonds, ce montant constitue un plafond et sera ajusté au vu de l'état récapitulatif des dépenses effectuées et des subventions perçues.

A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance des opérations proposées par les associations,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention :
 - d'un montant de 720 € à la Maison de l'environnement de Franche-Comté, pour l'organisation de son programme d'activités éco-citoyennes 2017,
 - d'un montant de 1 403 € à l'association RéCiDev, pour l'organisation de la campagne AlimenTerre 2017.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 16 JUIN 2017

Contrôle de légalité